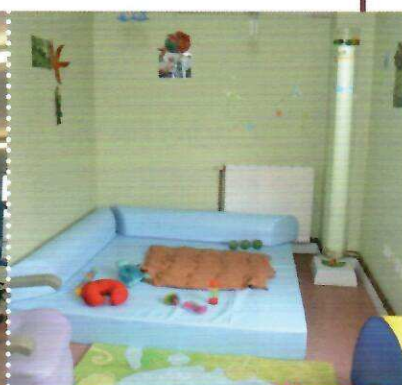
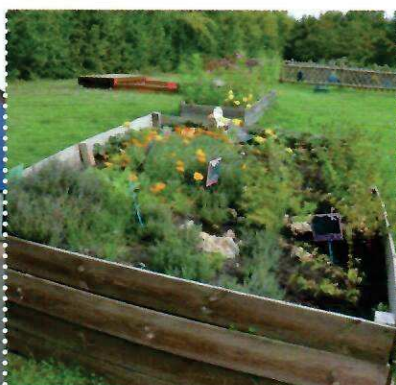
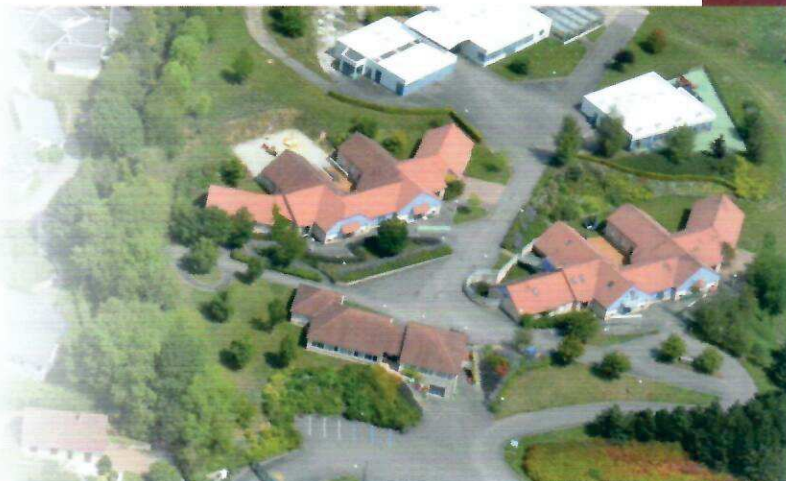


L'établissement est spécialisé pour accueillir des garçons et des filles de 13 à 20 ans (par dérogation à partir de 10 ans) présentant des déficiences intellectuelles légères, moyennes ou sévères et une épilepsie non stabilisée ou des lésions cérébrales, générant des difficultés d'adaptation en milieu ordinaire nécessitant des soins médicaux et un accompagnement spécialisé.



43 places sont disponibles en internat de quinzaine. Le retour à domicile est assuré par VSL tous les 15 jours. L'IME est fermé 4 semaines en été, une semaine à la Toussaint et une autre semaine pendant les fêtes de fin d'année.

Dans le cadre de ses missions l'IME s'engage à :

- Développer l'autonomie et le bien-être des personnes accueillies.
- Individualiser l'accompagnement en fonction de leurs capacités, besoins et attentes.
- Proposer un accompagnement sur un plan éducatif, thérapeutique et pédagogique en adaptant la prestation.
- Intégrer les enfants et adolescents à l'extérieur de l'établissement dans une démarche sociale et citoyenne.
- Assurer un suivi médical pour leur permettre de mieux vivre leur épilepsie.

Prestation médicale et paramédicale

1. Chaque candidature est étudiée par une commission composée d'une équipe pluridisciplinaire, après une rencontre de l'enfant et de sa famille avec la direction, les professionnels médicaux et éducatifs. L'assistante sociale est la personne ressource dans le cadre de cette procédure.
 2. L'admission à l'IME engage l'enfant/l'adolescent et son représentant légal à adhérer à un projet **éducatif, pédagogique et médical**. La prestation d'accompagnement éducatif et pédagogique est toujours en lien avec les professionnels du pôle médical de l'Association.
 3. Le **Projet d'Accompagnement Personnalisé** vise l'autonomie, l'intégration à la vie sociale et le bien-être des enfants et des adolescents. Chaque enfant et adolescent bénéficie d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé actualisé tous les ans.
- Des référents sont les interlocuteurs privilégiés pour l'enfant/l'adolescent et sa famille. Des rencontres et de l'information sont effectuées régulièrement auprès des parents concernant la vie de l'institution et l'évolution de leur enfant.

Prestation médicale et paramédicale

- Des professionnels spécialisés dans l'épilepsie & les troubles neurologiques : neurologues, médecins, infirmières & psychologue.
- Un suivi santé avec bilans et prises en charges individuelles.
- Une équipe de santé à l'écoute des familles.
- Une collaboration étroite entre l'équipe éducative & médicale.
- Une prestation infirmière 24/24.

Prestation éducative

- Une équipe éducative composée de professionnels qualifiés (éducateurs, moniteurs éducateurs, AMP et aides- soignants).
- Des professionnels qualifiés pour la surveillance de nuit (aides soignants)

Prestation pédagogique, sportive et d'apprentissage

- Deux professeurs des écoles mis à disposition par l'Éducation Nationale, qui travaillent en collaboration avec l'éducateur sportif et les professionnels d'ateliers.
- Un éducateur sportif : sports collectifs, rencontres inter-établissement, équitation, activités motrices...
- Une équipe de professionnels pour encadrer des activités d'apprentissage (cuisine, bois, potager, jardinage, enseignement ménager) et de bien-être (stimulation sensorielle, peinture, jeux).

Cadre de vie des enfants

Hébergement	• 4 groupes d'internat, avec un maximum de 12 enfants par groupe. • Des chambres pour 3 enfants, et des sanitaires collectifs. • 4 Chambres individuelles avec sanitaire privatif pour préparer la sortie des enfants vers des structures pour adultes.
Restauration / Lieux de vie	• Sur chaque groupe d'internat : un espace de restauration, de jeux et de télévision. • Repas préparés sur place (cuisine centrale ASPEC) et possibilités de repas pédagogiques encadrés par les équipes éducatives. • Salon esthétique.
Activités scolaires et Apprentissage	• Deux classes et une salle informatique. • Un parcours santé & des espaces sportifs intérieurs et extérieurs. • Utilisation des complexes sportifs et sociaux-culturels de la ville • Des salles d'activités spécifiques (atelier bois, cuisine pédagogique...) • Salle de bien-être de type « Snoezelen ».
Participation à la vie de l'établissement	• Conseil à la Vie Sociale • Réunions d'expression avec la psychologue • Fête de la majorité une fois par an • Commission restauration

